

De nouvelles aides pour vous accompagner dans la transition énergétique et vers des mobilités plus durables, écologiques et économiques !

Mesdames, messieurs, gilets jaunes ou simplement inquiets de l'augmentation du prix des carburants, nous avons entendu votre colère et l'impression d'être parfois laissés sans solution, en particulier dans les zones rurales et les petites communes.

Nous, gouvernement et députés de la majorité, vous apportons **des réponses nouvelles** pour sortir de la dépendance aux énergies polluantes dont le diesel et **pour faire des économies**, tout en luttant contre les dérèglements climatiques et la pollution locale.

- **Renforcement de la prime à la conversion automobile** (1 000 € pour tous, 2 000 € pour les ménages non imposables) pour acheter un véhicule neuf ou occasion : doublement du nombre de primes (1 million de foyers aidés en 5 ans), extension aux véhicules des véhicules hybrides rechargeables et électrique d'occasion (prime de 2 500 €).
- **Une nouvelle super prime de 4 000 € pour les ménages les plus modestes et les "gros rouleurs"**. Prime accessible aux 20% des ménages les plus modestes mais aussi pour tous ceux faisant plus de 60km par jour pour aller travailler, pour l'achat d'un véhicule **neuf ou d'occasion**. Elle montera jusqu'à 5 000€ en cas d'achat d'une voiture électrique ou hybride.

Exemple : Un ménage non imposable, qui possède une 206 diesel de 2000 et consomme 6 litres au 100, pourra acheter une C3 essence de 2011 à 5 000 € : avec une aide de 4 000 €, le reste à charge sera de 1 000 €, et en ne consommant plus que 5 L aux 100, il économisera 200 € chaque année. Dans d'autres cas, le reste à charge pourrait même être moindre voir nul !

- **Un accompagnement pour payer vos factures énergétiques** avec l'augmentation du montant du chèque énergie pour les 3,6 millions de foyers qui le touchaient déjà (+ 50 €) et surtout son extension à 2 millions de foyers supplémentaires.

Exemple : 1 couple travaillant avec 2 enfants (l'un au smic à temps plein et l'autre au smic à temps partiel) : Chèque = 76 €

- **Vous faites plus de 60km par jour pour votre travail**, vous allez bénéficier d'une baisse d'impôts grâce à une revalorisation du barème kilométrique de "déductions frais réels" (hors grosses cylindrées).

Exemple : Un gain d'impôt entre 80 (taux d'imposition de 14%) et 175 €/an (taux d'imposition de 30%)

- **Un accompagnement des entreprises** pour prendre en compte votre nouveau mode de transport avec la mise en place anticipée du forfait covoiturage (jusqu'à 200 € par an) dès 2019.

- Des aides supplémentaires pour vous aider à remplacer votre chaudière fioul (renforcement du crédit d'impôt), et vous tourner vers un chauffage plus propre et plus économique.

Exemple : Avec le crédit d'impôt, les aides de l'ANAH, les primes fioul, des aides locales, les ménages modestes ou à revenus moyens peuvent faire financer jusqu'à 80 % du coût total des travaux de rénovation énergétique de leur logement. Et bientôt, l'Etat avancera les frais de ceux qui ne peuvent le faire. Isoler son logement, changer de chauffage, c'est des gains importants sur vos factures d'énergie et aussi moins de pollution.

Où obtenir des conseils sur les travaux et sur les aides financières ?

Un service public de la rénovation énergétique a été mis en place. Il est accessible via un numéro de téléphone unique national (0 808 800 700 – Service gratuit + prix appel), un site Internet (www.faire.fr) et plus de 400 espaces conseil du réseau « FAIRE » répartis sur l'ensemble du territoire.

Comment réduire de 20 % ma consommation de carburant ?

Retrouvez ici des conseils pour adopter l'éco-conduite, pour vous permettre de réduire votre consommation de carburant et faire autour des économies :

www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/deplacements/choisir-voiture-adopter-lecoconduite

Vous connaissez mon engagement pour la transition écologique et solidaire. En juin dernier, je vous ai écrit pour vous dire que "je porterai de nouvelles mesures pour accélérer le rythme de la transition écologique et accompagner la hausse du prix des carburants". C'est ce que j'ai fait sans relâche depuis des mois. Ces mesures sont maintenant réalité, grâce au plan que le gouvernement vient d'annoncer. **À vous d'en profiter!**

Si vous rencontrez des difficultés pour accéder à ces mesures ou dans leur mise en œuvre, n'hésitez pas à contacter mon équipe.

Courriel : matthieu.orphelin@assemblee-nationale.fr

Adresse postale : Espace Co49, A l'attention de Monsieur Orphelin, 6 bis rue René Brémont, 49100 Angers

Téléphone : 06 70 94 27 45 / 06 70 90 96 95

Matthieu Orphelin,
Député du Maine-et-Loire.

Angers (quartiers Centre-ville, Lafayette, Madeleine, Monplaisir, Saint Serge – Ney - Chalouère, Deux-Croix - Banchais), Briollay, Châteauneuf-sur-Sarthe, Chemiré-sur-Sarthe (commune déléguée de Morannes-sur-Sarthe Daumeray), Chenillé-Champteussé, Cheffes, Ecoufant, Ecuillé, Feneu, Juvardeil, Le Plessis-Grammoire, Les Hauts d'Anjou (Brissarthe, Contigné, Cherré, Champigné, Maigné, Soeurdres, Querré), Miré, Montreuil-sur-Loir, Saint Barthélémy-d'Anjou, Sceaux-d'Anjou, Soucelles, Soulaire-et-Bourg, Thorigné-d'Anjou, Tiercé, Verrières-en-Anjou (Pellouailles-les-Vignes, Saint-Sylvain-d'Anjou), Villevêque

Adresse Postale : Espace Co49, A l'attention de Monsieur Orphelin, 6 bis rue René Brémont, 49100 Angers